

Regional Innovation Valleys (RIVs)

Le 28 mars 2023, la Commission européenne et le Comité des Régions ont organisé un événement de haut niveau sur les partenariats pour l'innovation régionale. La conférence se présentait comme une opportunité pour les membres des partenariats pour l'innovation régionale (PRI) (74 territoires) de discuter sur les possibilités et bonnes pratiques d'associer la « spécialisation intelligente » (smart specialisation) à d'autres politiques de l'UE afin de promouvoir la transformation et l'innovation régionales.

La Wallonie y était présentée par Florence HENNART (SPW EER, Vanguard Initiative)

La nouveauté politique qui ressort de l'évènement, c'est la création des « **vallées d'innovation** » (regional innovation valleys, RIVs) dans le cadre du nouvel Agenda d'Innovation européenne (**New European Innovation Agenda**) annoncée par la Commissaire GABRIEL. Ces « vallées d'innovation » intégreront les régions, les villes, les communautés, et le secteur privé, afin d'exploiter au maximum le potentiel deep-tech en Europe et pour répondre, ainsi, aux besoins locaux et défis stratégiques de l'UE. Parmi quelques exemples des projets deep-tech : réseaux sans fil 5G/6G, AI, technologies quantiques, micro-électroniques, biotechnologies et nouveaux matériaux, électrification de la société.

Le financement des RIVs sera basé sur deux outils financiers existants : Horizon Europe (EIE) et le FEDER (I3). La création des RIVs exigera des régions une révision des règlements de marché, des marchés publics, des réformes de l'enseignement, et des mesures d'attraction des fonds communs en capital. Les RIVs devront, à long terme, attirer plus d'investissements privés et simplifier la régulation du marché unique européen.

Les premiers appels à projets RIVs seront lancés le 17 mai prochain, avec un budget global de 170 millions d'euros (dont 100 millions du FEDER et 70 millions des fonds Horizon Europe).

Entretemps, la Commission a annoncé l'**appel à expression d'intérêt** à destination des régions souhaitant participer à l'initiative RIVs. Les régions sont donc invitées à déposer leurs candidatures avant le 18 septembre 2023 et indiquer le(les) domaine(s) dans le(les)quel(s) elles souhaitent renforcer leurs investissements et politiques R&I en collaboration avec d'autres régions européennes, selon leurs « spécialisations intelligentes » : sécurité alimentaire, énergies renouvelables, économie circulaire, transition digitale, système de santé, industrie automobile, démographie, compétences, dépendance du charbon, et autre. Cette plateforme sera destinée à trouver, ensuite, des partenaires parmi d'autres régions présentant des objectifs similaires pour préparer les plans d'innovation communs et créer les RIVs.

Information sur et participation à l'appel à expression d'intérêt : https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/call-expression-interest-regional-innovation-valleys-now-open-2023-03-28_en

La Commissaire FERREIRA a confirmé que l'**innovation** resterait l'objectif numéro 1 de l'UE. Les partenariats pour l'innovation régionale (PRI) s'articulent donc comme lien entre les politiques d'innovation et la politique de cohésion de l'UE. Pourtant, ces nouveaux PRI vont au-delà des spécialisations régionales existantes (S3). Celles-ci sont liées, essentiellement, aux fonds FEDER et aux politiques industrielles et de R&I, tandis que les PRI couvrent de nouveaux secteurs tels que transport, énergie, et ont l'aspect territorial très prononcé (place-based approach).

Plusieurs intervenants (CoR, OCDE) ont souligné que les services publics et administrations régionales seraient acteurs clés dans cette transition de la stratégie S3 vers les nouveaux PRI. L'amélioration des compétences et de la capacité de gestion des services publics régionaux est donc indispensable.

M. Ricardo HAUSMANN a noté que l'UE serait responsable de seulement 9% des émissions de GES mondiales. Au lieu de se concentrer sur la neutralité carbone, ou bien, sur l'auto-suffisance en énergies

propres pas chères (difficilement accessible car l'Europe est relativement pauvre en ressources énergétiques), l'UE doit, selon lui, créer une sorte de « diplomatie environnementale » avec d'autres pays de monde, des facilitateurs pour les aider à diminuer leurs émissions de GES.

Enfin, le lien entre le nouvel Agenda d'Innovation européenne et le New European Bauhaus avec, comme chevauchement, le bien-être social, a été souligné.

Index de la compétitivité régionale de l'UE (EU Regional Competitiveness Index (RCI) 2.0 – 2022)

Depuis 2010, l'index de la compétitivité région (ICR) mesure les facteurs principaux de la compétitivité des régions européennes au niveau NUTS-2. Celui-ci est basé sur un panel d'indicateurs déterminant le degré d'attractivité de la région aux yeux des entreprises et résidents du territoire. L'édition 2022 de l'Index se base sur une méthodologie mise à jour.

https://ec.europa.eu/regional_policy/assets/regional-competitiveness/index.html#/

Brussels - Room JDE51

How is the RCI 2.0 constructed?

The EU Regional Competitiveness Index is a composite measure, building on 68 underlying indicators, of which 48 are at the regional level.

The underlying 68 indicators are grouped into **11** different pillars and **3 sub-indices** gradually moving from enabling factors of competitiveness to cutting edge ones

EU regions are divided into three development stages, based on GDP per head.

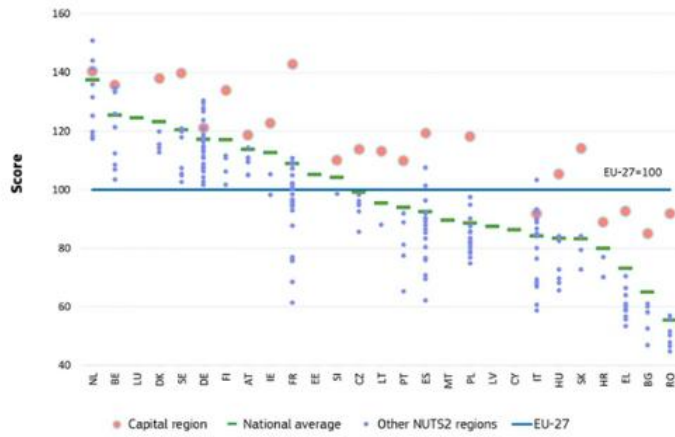
More weight is assigned to **basic factors** of competitiveness in less-developed regions and to **cutting-edge** factors in more-developed regions

- Basic sub-index**
 1. Institutions
 2. Macroeconomic Stability
 3. Infrastructure
 4. Health
 5. Basic education
- Efficiency sub-index**
 6. Higher education
 7. Labor Market efficiency
 8. Market size
- Innovation sub-index**
 9. Technological readiness
 10. Business sophistication
 11. Innovation

European Commission

Toutes les régions de la Wallonie se trouvent au-dessus de la moyenne européenne (entre 103 et 112 où 100 = moyenne européenne). Comme pour la plupart des NUT-2, la capitale de la Belgique est la région la plus compétitive au niveau national. Même si la différence entre Bruxelles et certaines régions belges est plus importante qu'aux Pays-Bas ou en Allemagne, elle en est moins qu'en France. La région la plus compétitive en Wallonie est Liège (112.4). Néanmoins, les zones flamandes s'avèrent plus compétitives que les zones wallonnes (127 est la moyenne en Flandre).

RCI 2.0 – ...but also large within country variation



- Across EU Member States, the capital city region tends to be the most competitive in the country, with only a few exceptions (in Germany, Italy and the Netherlands).
- More competitive countries tend to have a smaller gap between their capital city region and its other regions. They also have smaller differences between all their regions.